

Adhérent :
Nom/Prénom: _____
Tél : _____

Association HALLETOURS
4 rue Haussmann
92400 COURBEVOIE
Tél 06 20 34 66 54

Contrat d'abonnement au panier poisson

OCTOBRE 2016 - SEPTEMBRE 2017

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte ci-après, à savoir :

:

Engagements de l'adhérent :

- payer d'avance les paniers de la saison.
- assurer au moins 2 permanences distributions par semestre.
- gérer le partage éventuel de ses paniers/produits, s'assurer de son retrait en cas de retard ou absences.

Engagements des producteurs partenaires :

- livrer une fois par quinzaine des produits de qualité frais, et de saison.
- être représenté aux distributions, être transparent sur le mode de fixation de la contribution pour ses produits et ses méthodes de travail.

Fournisseur :

Le Sipo
17 quai de l'Île
76600 LE HAVRE
06 20 19 52 92

LA PART DE LA PECHE BI-MENSUELLE

La composition bimensuelle du panier est définie par le fournisseur, en fonction de la pêche. La contribution unique du panier bimensuel fixée à 20 Euros pour la saison 2016/2017.

1 panier/quinzaine	Total paniers : <u>19</u>	4 chèques de : <u>95 €</u>	Soit un total de : <u>380 €</u>
--------------------	---------------------------	----------------------------	---------------------------------

Libellés à l'ordre de LE SIPO

Partage des récoltes

Mercredi entre 19h et 20h dans la Halle Flachet (Asnières sur Seine)
-Première distribution : Mercredi 5 Octobre 2016.
-Dernière distribution : Mercredi 22 Septembre 2017.

Encaissement des paiements :

Chaque début de trimestre (Octobre, Janvier, Avril, Juillet), l'association Hallentours remet au fournisseur les chèques de paiement pour le trimestre à courir (sauf inscription en cour d'année).

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les abonnés, partenaire fournisseur, et les membres du bureau Hallentours.

Ce bulletin sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à Asnières-Sur-Seine, le

Signature Adhérent

Signature Fournisseur